

de mammifères, de poissons et de reptiles. Il y a, de plus, une collection assez considérable d'œufs d'oiseaux. Ce musée a été commencé en 1862.

---

#### Conditions d'admission.

Ceux et celles qui désirent être admis à l'École Normale Laval, doivent

1° Se présenter personnellement au Principal dans le mois de mai, aux jours indiqués dans une annonce publiée dans les journaux, ou à l'Inspecteur d'écoles lorsque le lieu de résidence est bien éloigné de Québec.

2° Apporter avec eux—1° Un certificat d'âge (au moins 16 ans); 2° un certificat de moralité, signé par leur curé; 3° s'ils désirent obtenir une bourse, l'attestation du curé qu'ils n'ont pas les moyens de payer leur pension en entier.

3° Subir devant le Principal, ou son délégué, un examen constatant qu'ils savent lire et écrire d'une manière satisfaisante, et possèdent les éléments de la grammaire dans leur langue maternelle, l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement, les notions préliminaires de la géographie, et les notions d'instruction religieuse contenues dans le Petit Catéchisme.

4° Si l'examen est suffisamment bon, et s'ils obtiennent le certificat du Principal, signer, en présence de deux témoins (qui, ainsi que le Principal, doivent le contresigner), une demande d'admission contenant l'engagement suivant: " Obéir au règlement, subir les examens requis, obtenir un diplôme, faire l'école sous le contrôle du gouvernement au moins pendant trois années consécutives après le cours terminé; le tout sous peine d'une amende de 40 piastres et le rembour-